

Préfecture
Secrétariat Général

Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Affaires Juridiques et de l'Urbanisme

Beauvais le 16 JAN. 2012

Affaire suivie par Mme Pascale NOEL
Tél. : 03 44 06 12 72
Fax : 03.44.06.12.56
Courriel : pascale.noel@oise.gouv.fr

Le Préfet de l'Oise

à

Monsieur le Maire de Dameraucourt

Objet : Carte communale de Dameraucourt

Par délibération en date du 26 août 2011, reçue le 20 septembre 2011 dans mes services, le conseil municipal de votre commune a approuvé sa carte communale.

Par courrier en date du 28 novembre 2011 et suite à l'avis de la direction départementale des territoires, je vous ai demandé un complément de dossier relatif à l'avis émis par la commission départementale de consommation des espaces agricoles.

En réponse à vos courriers des 15 et 21 décembre 2011, je vous confirme l'approbation tacite de votre document d'urbanisme.

En effet, la carte communale est réputée avoir été approuvée tacitement le 20 novembre 2011.

Aussi, vous voudrez bien trouver, à toutes fins utiles, un certificat d'affichage à renseigner et me retourner dans les meilleurs délais ainsi qu'un modèle d'insertion dans la presse de l'information portant approbation de la carte communale.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général



Patricia WILLAERT